



Hôpitaux de Provence

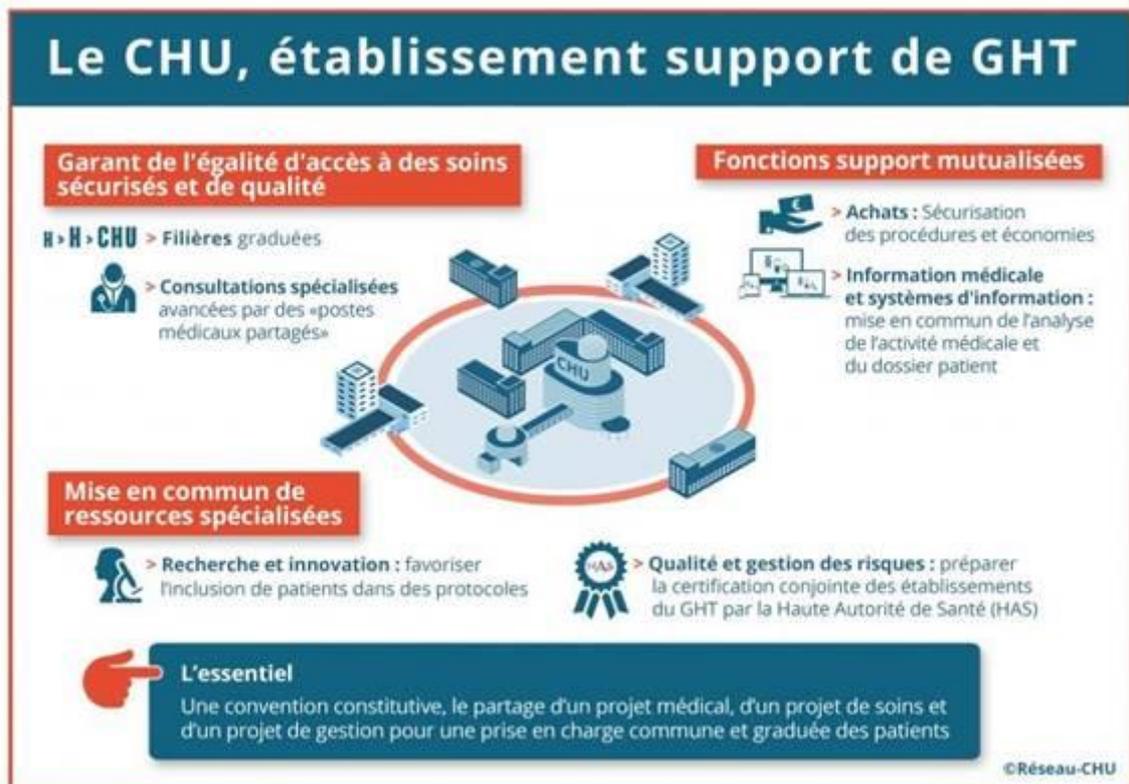
Groupement Hospitalier
et Universitaire des Bouches-du-Rhône

NEWSLETTER

GHT Hôpitaux de Provence

Août 2022

Le GHT à quoi ça sert ?



Un établissement "support" garant du bon fonctionnement du GHT

Créés par de la loi de modernisation de notre système de santé de 2016, les GHT sont un outil de coopération hospitalière permettant de développer une stratégie de groupe entre établissements publics au sein d'un territoire.

La réforme instaure la gestion commune de fonctions supports au niveau du GHT, pour favoriser les coopérations ainsi qu'une vision stratégique commune entre établissements membres.

L'AP-HM a été désignée établissement support par la convention constitutive du GHT Hôpitaux de Provence en 2016. Son rôle est de veiller à la coordination du GHT pour mettre en place ces fonctions supports. Quatre « fonctions » sont déléguées à l'établissement support :

- la fonction « *système d'information convergent* »
- la fonction « *département de l'information médicale de territoire* »
- la fonction « *achats* »
- la fonction « *coordination des plans de formation et des écoles de formation* ».

Le GHT poursuit aussi un travail commun autour d'autres délégations de compétences ou mutualisation de fonctions :

- la qualité et la démarche de certification,
- les ressources humaines médicales et non-médicales,
- la protection des données pour la mise en conformité au règlement européen,
- la politique de sécurité du système d'information,
- l'identitovigilance,
- les finances,
- la politique de prévention des infections nosocomiales sous la direction des CLIN.

L'AP-HM dispose aussi d'un rôle d'animation et de pilotage de ces fonctions, tout en déléguant aux autres établissements des responsabilités dans la conduite des différents groupes de réflexion et des filières médicales.

Au quotidien, l'établissement support est aussi garant de l'animation des instances du GHT (*comité stratégique, commission médicale de groupement, la commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques, comité des usagers,...*). Elles associent les représentants des professionnels, mais aussi des usagers et des élus pour accompagner le fonctionnement du GHT.

Enfin, le directeur de l'établissement support possède des attributions propres importantes :

- Il désigne le Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) de groupement et le médecin responsable du département de l'information médicale de territoire,

- - Il coordonne le schéma directeur du système d'information du GHT (après concertation avec le comité stratégique du groupement),
 - - Il signe pour le compte de l'ensemble des établissements membres du GHT les conventions d'association ou de partenariat.
- Il définit et conduit ainsi la politique, la planification et la stratégie globale du GHT après concertation avec le comité stratégique.

Actualités

Visite de l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran et du CH de La Ciotat



Francois Crémieux, Président du comité stratégique, accompagné du Pr Jean-Luc Jouve, Président de la CME de l'APHM, du Pr Dominique Rossi, Président de CMG et de la cellule opérationnelle du GHT, a rencontré fin juin, les équipes de direction administrative et médico-soignante de l'HIA Laveran et du CH de La Ciotat.

Ces rencontres s'inscrivent dans une série de déplacements du Président du comité stratégique auprès des établissements membres du GHT Hôpitaux de Provence. Elles sont l'occasion de découvrir le fonctionnement des établissements et leurs particularités organisationnelles et territoriales.



Les différents participants ont échangé sur les futures coopérations et les modalités de déploiement d'une offre de soins territorialisée à partir d'éléments communs qui rassemblent (offre de soins, gestion des ressources humaines, collaboration entre équipes médicales, optimisation organisationnelle et logistique).

Les discussions ont porté également sur les projets immobiliers, d'investissements et de rénovation de ces établissements. Cela a permis d'évoquer les convergences opérationnelles mobilisables pour construire une stratégie commune, en tenant compte des spécificités de chaque établissement.



Dispositif SIIS (*Suivi Intensif pour la Des-Institutionnalisation et l'Inclusion Sociale*) - Santé mentale

Une rencontre avec l'ARS PACA le 3 juin 2022 a marqué le lancement expérimental d'un dispositif innovant pour le suivi intensif de personnes présentant des troubles psychiques invalidants, ayant un recours important à l'hospitalisation en psychiatrie.

La loi de financement de la sécurité sociale de 2018 a introduit en son article 51, l'expérimentation de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. Il s'agit de déroger aux règles de financement de droit commun, dès lors que les organisations envisagées contribuent à améliorer le parcours des patients, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé. C'est dans ce cadre que l'équipe porteuse du projet SIIIS a été retenue.

Le dispositif est porté par :

le Groupement de Coopération Social et Médico-social de la Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat (GCSMS CSMH) qui regroupe les acteurs suivants : Association Apart 13, Association ISATIS, CHS Edouard Toulouse, CHS Valvert, Ville de Marseille, SOLIHA Provence, ALOTRA, Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, ARGOS 2001, ArHlm PACA & Corse, GCS GALILE, Habitat Alternatif Social, Métropole Aix-Marseille, Sauvegarde 13, UDAF 13, UNAFAM. Le groupe SOS Solidarités qui propose des solutions adaptées à différentes catégories de publics précaires.

Durant 5 ans, deux équipes mobiles vont déployer un suivi intensif sur deux territoires de Marseille, au profit des personnes présentant des troubles psychiques invalidants, des besoins médico-sociaux élevés et ayant un recours important aux hospitalisations en psychiatrie. Elles bénéficieront d'un accompagnement global en lien avec les acteurs territoriaux nécessaires à la réalisation de leur projet de vie.

L'équipe Mobile Inclusive (EMI), portée par la CSMH couvre les territoires de Marseille Est. L'Equipe de Suivi Intensif pour la Des-Institutionnalisation et l'Inclusion Sociale (SIDIIS), portée par Groupe SOS Solidarité couvre les territoires de Marseille Sud. Chaque équipe a pour objectif de suivre une file active de 80 patients.

Le public cible du dispositif sont les patients présentant des troubles psychiques, principalement troubles schizophréniques et de l'humeur et fréquemment hospitalisés en psychiatrie (> 50 jours d'hospitalisation au total par année pendant au moins deux années sur les trois années précédant l'inclusion).

Il s'agit de patients affiliés aux secteurs :

- 13G07 et 13G08 du CH Valvert pour le dispositif EMI
 - 13G01, 13G05 et 13G06 de l'hôpital Sainte Marguerite (AP-HM) pour le dispositif SIDIIS.
- Ils doivent bénéficier de droits ouverts ou ouvrables.

Réduire la dépendance et renforcer le niveau d'inclusion sociale

Les résultats attendus consistent à réduire la dépendance des personnes accompagnées au système de soin hospitalier (institutionnalisation) et d'élever le niveau d'inclusion sociale et du recours à la médecine de ville. En outre, le projet vise à :

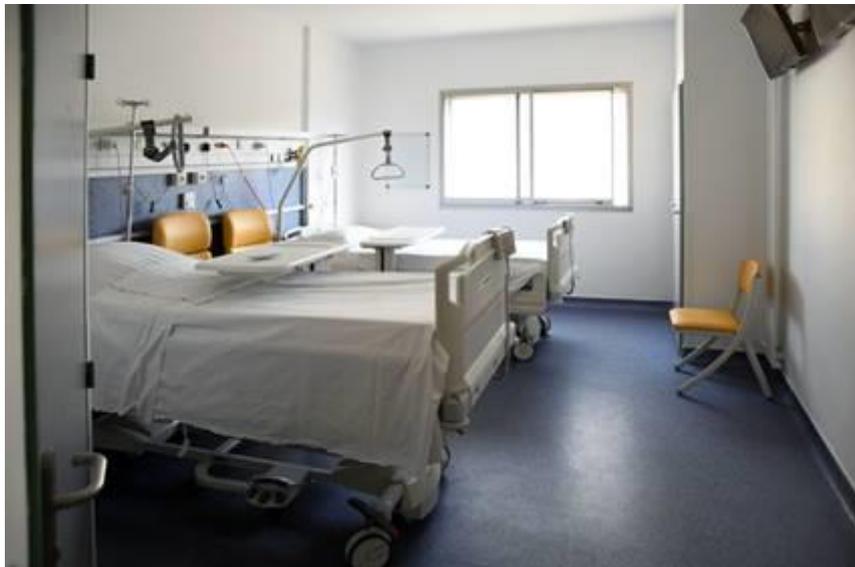
- - favoriser la prise en charge sanitaire en milieu ordinaire,
- - faciliter et accompagner les sorties de l'hôpital,

- - apporter une réponse aux situations de crise psychiatrique ou psychosociale en privilégiant le maintien dans le milieu de vie habituel,
- - accompagner la personne dans tous les aspects de la mise en œuvre de son projet de vie en milieu ordinaire (logement, activité sociale et de loisir, emploi et formation),
- - garantir l'accès et la continuité des soins psychiatriques et somatiques, ambulatoires en coordination avec les différents acteurs et dans le respect des choix et préférences des personnes accompagnées.

Les équipes, en cours de constitution, intègrent les compétences suivantes : coordinateurs, psychiatres, infirmiers, psychologues, assistants de service social, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, pairs aidants, conseillers d'insertion professionnelle, secrétaires et chargé de projet.

Le Centre hospitalier Valvert et l'hôpital Sainte Marguerite (AP-HM) sont les partenaires hospitaliers impliqués dans la conception du projet. Les deux établissements mettent à disposition de l'expérimentation une partie du temps médical nécessaire à la conduite de ce projet collectif et innovant.

CH Valvert



Bed management : le GHT Hôpitaux de Provence obtient 1,444 millions d'€ pour son projet

Ces dernières années, plusieurs financements nationaux ont été consacrés à la structuration de dispositifs de gestion des lits au niveau des GHT.

Ces dispositifs s'appuient notamment sur l'informatisation progressive de la gestion du flux de patients dans les établissements hospitaliers avec une visibilité au niveau

territorial. Cela permet d'anticiper les tensions liées aux hospitalisations non-programmées et facilite l'orientation des patients. Un atout majeur, particulièrement en situation épidémique.

En décembre 2021, l'ARS PACA a elle-même lancé un appel à manifestation (AMI) pour inciter les GHT de la région à mettre en place une gestion des lits commune.

Le GHT Hôpitaux de Provence a répondu à cet AMI et a obtenu un financement de 1,444 M d'€ pour son projet intitulé « *De la gestion des lits à la gestion des parcours patients au sein du GHT Hôpitaux de Provence* ». Ce projet pourra ainsi être déployé à compter des prochains mois.

Innovations



Quand les hôpitaux de Provence s'emparent de la réalité virtuelle !

L'utilisation de la réalité virtuelle à l'hôpital offre une méthode qui permet de soigner efficacement les phobies et les addictions. Au sein des hôpitaux du GHT Hôpitaux de Provence, plusieurs établissements ont su saisir cette opportunité pour les patients.

À **l'hôpital de la Conception** à Marseille, le docteur Eric Malbos traite toutes phobies ou addictions depuis 20 ans avec la thérapie par l'exposition à la réalité virtuelle (TERV). Elle lui a permis de guérir plus de 1 000 patients phobiques. Le psychiatre soigne notamment l'amaxophobie avec un casque 2.0 et un siège connecté qui plonge le patient dans un monde virtuel qui lui permet d'affronter son anxiété.

Au **Centre Hospitalier d'Aix-en-Provence/Pertuis** (CHIAP) le formidable élan de générosité de 350 donateurs pendant la crise sanitaire a permis l'acquisition de plusieurs

casques de réalité virtuelle. En cours de déploiement aux Urgences de Pertuis, en maternité, au bloc, en réanimation, en pneumologie et en onco-hématologie, ils permettent aux patients de s'immerger pendant au moins 10 minutes dans des ambiances visuelles et sonores (montagne, plongée, espace, etc.). Par ailleurs, les bénéfices de la randonnée « sein Victoire » d'octobre Rose 2021, a permis l'achat de deux autres casques, au bénéfice de patients suivis pour une chimiothérapie au sein du service de gynécobstétrique de l'hôpital d'Aix-en-Provence.



La technique de la réalité virtuelle est également mise en place par le Dr Prospero au Centre Hospitalier Montperrin de Salon de Provence. Les visiocasques permettent de traiter 14 phobies telle que la peur du vide, et propose également des séances de relaxation dans différents univers (montagne, bord de mer, jardin zen, espace, etc.). Au CH d'Aubagne, les patients en phase pré-opératoire se voient proposer avant l'entrée au bloc une escapade virtuelle dans un environnement de leurs choix (sous-bois, plongée sous-marine et espace). Cette méthode apporte une véritable valeur ajoutée dans le traitement de l'anxiété.

Au Centre hospitalier d'Allauch, une équipe de recherche travaille sur un protocole de réhabilitation de la mémoire chez les patients atteints de troubles cognitifs via l'utilisation de casques de réalité virtuelle. Les environnements virtuels personnalisés ou semi-personnalisés sont reconstitués grâce à l'alliance thérapeutique avec les familles, qui permettent « d'explorer les souvenirs marquants à valeur émotionnelle positive » souligne Aurore Di Constanzo, psychologue aux services SSR et Médecine de l'hôpital.

Au fil des 10 séances, les patients se replongent ainsi dans des lieux ou souvenirs qu'ils ont investis émotionnellement, comme une école ou encore une église. Cette thérapie par réminiscence va bien au-delà de la stimulation sensorielle. Pour Jean-Daniel Aillaud, géronto-psychologue à l'hôpital d'Allauch « il est important de resituer les patients dans leurs histoires afin qu'ils retrouvent une identité perdue avec le temps.

»

Farida Flissi - CH Allauch & Karine Calcat - CHIAP

Les instances

Comité Stratégique

Le comité stratégique du GHT Hôpitaux de Provence s'est tenu le 30 juin dernier. Il a été présidé par Francois CREMIEUX.

En séance, ont été validés :

- - les propositions pour mettre en place la politique harmonisée de recrutement des praticiens contractuels,
 - - le bilan d'activité de la Cellule d'Identito- Vigilance et la charte d'identification du GHT.
- les échanges ont aussi porté sur le projet médico-soignant partagé, avec un point sur les filières urgences et neurovasculaires. S'agissant des urgences, les débats ont permis de mener une réflexion sur les dispositifs de solidarité à mettre en place et de définir des outils pour anticiper les tensions.

Concernant la filière neurovasculaire, deux priorités ont été identifiées : déployer un outil de télémédecine et densifier le maillage territorial pour la prise en charge des patients victimes d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC).

Commission Médicale de Groupement

La commission Médicale de groupement s'est réunie le 21 juin dernier. Elle a été Présidée par le Pr Dominique ROSSI. Francois CREMIEUX, Président du Comité stratégique et le Dr Y. RIMET, Vice-président de la CMG étaient présents à ses côtés.

Durant la séance plusieurs sujets ont été abordés, avec notamment un point d'étape sur les actions structurantes du projet médico-soignant partagé. Trois filières médicales ont fait l'objet de discussions : cancérologie, biopathologie et pharmacie.

- **La filière cancérologie**

La présentation et les échanges ont porté sur l'analyse médico-économique et l'offre de soins pour dresser les grands axes de la structuration, du développement et du renforcement de l'activité de cancérologie sur le territoire. Les enjeux sont axés sur la définition d'une organisation qui permettrait à chaque patient du département, quel que soit son lieu de résidence, de bénéficier, grâce aux établissements du GHT, des mêmes diagnostics, traitements et suivis des pathologies rares et/ou pédiatriques.

Le Président de la CMG a ensuite annoncé la création d'une filière cancérologie GHT coordonnée par un comité stratégique restreint (référents médicaux et administratifs) en lien avec les référents médicaux de chaque filière.

- **La filière biopathologie**

Les travaux de cette filière visent à développer une stratégie public - public, fondée sur des coopérations à géométrie variable permettant de limiter la sous-traitance vers le privé.

- **La filière pharmacie**

Cette filière a bénéficié d'une première réunion de lancement en avril 2022. Les premiers travaux ont identifié huit thématiques et trois projets à prioriser (l'informatisation de la traçabilité des dispositifs médicaux implantables par saisie CB d'un identifiant unique normé, la sérialisation, la formation).

La CMG s'est ensuite prononcée favorablement sur politique d'harmonisation de recrutements des praticiens contractuels. Des orientations stratégiques communes aux établissements en matière de gestion des ressources humaines médicales ont été adoptées L'objectif est notamment d'éviter la concurrence entre établissement sur les disciplines en tension.

Comité des usagers

Le deuxième comité des usagers de l'année s'est déroulé le 16 juin dernier. Il a été présidé par Sylvia Breton, Directrice Générale Adjointe de l'AP-HM. Mme Karen Inthavong et le Pr Dominique Rossi, étaient présents à ses côtés.

Soucieux d'informer régulièrement les usagers des avancées réalisées dans le domaine du Projet médico-soignant partagé, trois filières médicales ont fait l'objet d'une présentation : urgences, chirurgie orthopédique et chirurgie digestive et bariatrique. Les échanges se sont poursuivis autour d'interventions portant sur le déploiement des Infirmières en pratiques avancée (IPA) et du rôle des usagers en matière d'identito-vigilance.

Très actifs durant les différents débats, les participants ont fait remonter de nombreuses interrogations et réflexions. Une parfaite opportunité pour la gouvernance du GHT de parler concrètement des missions et du rôle concret du GHT au service des usagers.

Projet médico-soignant



Les filières médicales : des coopérations médicales au service du patient et des parcours de prise en charge

L'une des missions essentielles des hôpitaux de Provence consiste à renforcer la coopération entre les hôpitaux publics des Bouches-Rhône. En termes d'offre de soins, le projet médico-soignant partagé du GHT décrit l'organisation de filières territoriale de prise en charge des patients en prenant pour référence une spécialité médicale précise.

Cette forme de coopération permet de consolider et d'améliorer l'accessibilité à l'offre de soins hospitalière publique sur le territoire. L'objectif affiché étant de parvenir à une prise en charge adaptée aux besoins du patient tant sur le plan du diagnostic, des soins, de l'éducation à la santé que de la prévention.

Chaque filière correspond à :

- un parcours ou une succession d'épisodes de soins impliquant différents modes de prise en charge (consultations et actes externes, hospitalisations en court séjour, soins de suite et de réadaptation, etc.) ;
- des indications de prise en charge analogues (diagnostic et niveau de sévérité) ;
- un profil de patients homogène (critères populationnels).

La filière associe :

- - une vision « pathologie » axée sur la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients, coordonnée entre les différents acteurs,
- - une vision populationnelle,
- - une vision organisationnelle transversale organisée par processus,
- - une forte dynamique médicale et de coopération.

Plusieurs filières ont commencé à voir le jour au sein des hôpitaux de Provence. Elles se réunissent régulièrement dans le cadre de groupes de travail constitués de professionnels issus de tous les établissements membres du GHT. Ces travaux témoignent d'une forte dynamique médicale et s'appuient sur des coopérations qui avancent. Elles reflètent aussi la volonté partagée d'animer une dynamique sanitaire et médico-sociale partenariale sur le territoire dans le respect de l'autonomie de chacune des institutions membres.

Un pilotage médico-administratif

Chaque filière bénéficie d'un pilotage qui s'articule autour d'un « trio » composé par deux médecins pilotes (un pilote appartenant à l'AP-HM et un co-pilote appartenant à un CH partenaire), d'un directeur référent et d'un représentant paramédical. Les filières ont pu établir des axes prioritaires à développer et à réaliser en 2022.

Une feuille de route et un calendrier pour le déploiement de la globalité des actions seront par la suite élaborés. Par ailleurs, le comité stratégique a pris la décision de fixer à chaque filière une lettre de missions pour définir les objectifs spécifiques par spécialités médicales et un calendrier.

Plusieurs filières ont pu mettre en place des réalisations majeures, comme par exemple :

la filière de prise en charge neuro-vasculaire en lien avec les hôpitaux de proximité du GHT HDP :

Pilotage de la filière : Pr Laurent SUISSA (AP-HM), Dr Sylvia DI LEGGE (CHIAP), Sylvia BRETON (AP-HM), Paul LE GOFF (CH ALLAUCH).

La filière neuro-vasculaire déploie des projets visant à améliorer la gradation de l'offre de soins et le maillage territorial pour la prise en charge des AVC (territoire de Martigues, territoire d'Arles). Un projet de téléstroke porté par l'APHM est en cours de déploiement.

L'AVC demeure l'une des causes majeures de mortalité en France et dans le monde. Une étude nationale a mis en évidence une hétérogénéité de l'offre de soins neuro-vasculaires sur le pays. Elle souligne une insuffisance de lits et d'Unités Neuro-vasculaire (UNV) en région PACA. Pour parer à l'urgence de ce constat, cette filière a proposé une stratégie à court terme. Elle prévoit :

- - la mise en place d'un outil pour le téléstroke au niveau de tous les établissements du GHT avec ou sans UNV,
- - l'augmentation des capacités du centre de recours (CHU) - à l'Hôpital de la Timone un triplement du nombre des lits est prévu pour 2025,
- - le renforcement par le Pr SUISSA de la formation des personnels amenés à prendre en charge ces malades dans les centres hospitaliers,
- - la création à long terme d'une autre UNV de territoire.

L'outil de téléstroke sera opérationnel au niveau de l'AP-HM en octobre 2022, ensuite le déploiement se poursuivra sur le CHIAP pour entrer en fonction fin 2022, les autres centres du GHT seront déployés en 2023. Le déploiement du téléstroke permettra de prendre en charge rapidement les AVC dans un hôpital de proximité et d'éviter la perte de chance due à l'éloignement géographique.

Les établissements



Le Centre hospitalier d'Aix- Pertuis récompensé pour son engagement en faveur des soins durables

Avec un score de 92% d'atteinte des objectifs, le Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis établissement membre du GHT hôpitaux de Provence vient d'être certifié du label THQSE « Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale » niveau or et Responsibility Europe ! Ce label de qualité est fondé sur les normes ISO 26000 et conformes au référentiel de la Haute Autorité de Santé.

Cette nouvelle démarche de labélisation ne concerne à ce jour qu'une centaine de structures sanitaires en France, de dimension et de périmètre variables. Elle est amenée à prendre rapidement de l'ampleur, car elle représente l'un des moyens privilégiés pour réaliser les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés dans le cadre de l'ONU. Déjà engagé depuis plusieurs années dans le développement durable, le CHIAP confirme ainsi son avance en étant le tout premier centre hospitalier labellisé du GHT Hôpitaux de Provence, le 2e en PACA et le 8e en France.

L'obtention de ce label de qualité est le fruit de l'engagement de nombreuses équipes au sein de l'hôpital et de professionnels engagés devenus, dans leur domaine d'expertise, des « référents Développement Durable » de l'établissement dans de nombreux domaines (déchets, hygiène, énergie, ...).

GHT Hôpitaux de Provence
80 rue brochier, 13005, Marseille

